

Fin 1982, les perspectives de l'économie mondiale restaient inquiétantes. La reprise américaine attendue pour le deuxième semestre 1982 ne s'était pas produite et la plupart des indicateurs conjoncturels étaient orientés défavorablement : l'économie japonaise croissait à un rythme de 2 à 3 % l'an, très inférieur à ses performances passées ; en Europe des tendances récessives étaient apparues à la mi-1982 et se reflétaient dans le pessimisme des réponses des chefs d'entreprises aux enquêtes de conjoncture ; enfin, un certain nombre de pays en voie de développement, lourdement endettés, ont dû négocier un rééchelonnement de leurs dettes et se sont vus contraints d'adopter des politiques d'austérité. Celles-ci visent à réduire leurs importations en-deçà de recettes d'exportations sévèrement amputées par la longue stagnation de l'activité dans les pays industrialisés. Cette stagnation a réduit simultanément les cours des matières premières énergétiques, agricoles et industrielles et le volume des produits primaires exportés par les pays en voie de développement, jusqu'à faire peser la menace d'une crise financière internationale.

Ces difficultés dans les paiements internationaux ont laissé craindre une aggravation de la récession mondiale au cours de 1983, d'autant qu'elles s'accompagnaient de la montée des tensions protectionnistes. Le commerce mondial, qui avait déjà décliné de 2 % en 1982, se serait alors de nouveau contracté.

Cette contraction de l'activité internationale s'est cependant accompagnée d'une décélération nette de l'inflation : dans la zone OCDE, elle est passée en moyenne d'un rythme de 13 % en 1980 à 10,5 % en 1981 et 8 % en 1982, avec des rythmes très inférieurs aux Etats-Unis (4 % en rythme annuel à la fin 1982), au Japon (2 %), en RFA (4,5 %), au Royaume-Uni (5,4 %). Il ne semble pas qu'une résurgence inflationniste soit à attendre en 1983 dans ces pays : la hausse des coûts unitaires y resterait modérée. Les cours des matières premières énergétiques sont orientés à la baisse et les coûts unitaires de main d'oeuvre augmentent à un rythme ralenti sous la double influence de hausses de salaires de l'ordre de la hausse des prix et de progrès de productivité sensibles, consécutifs à des licenciements massifs et à la prédominance des investissements de rationalisation en 1981 et 1982. Ces évolutions contribueront à maintenir à un haut niveau en 1983 l'intensité de la concurrence entre pays à inflation faible et pays à inflation plus forte. En particulier, la différence d'inflation resterait importante entre la France et ses principaux partenaires.

### 1. La nature des enchaînements internationaux

Au printemps 1983, le risque d'une accentuation de la récession mondiale paraît écarté : les perspectives internationales semblent plus favorables, bien qu'elles restent contrastées et doivent être nuancées. L'environnement immédiat de la France restera encore quelques mois étale, car les tendances récessives ne s'estomperont que progressivement en Europe et risquent de peser encore sur les pays en voie de développement.

C'est en fait aux U.S.A. qu'une reprise relativement soutenue paraît maintenant en cours. Alors qu'elle était attendue, elle ne s'était pas produite à la fin de 1982, en raison d'une forte réduction des exportations au troisième trimestre et d'un important destockage au quatrième. Un ensemble d'éléments devrait maintenant jouer à la hausse de l'activité : le



retournement du mouvement des stocks, la reprise de la construction, le maintien de la consommation privée sur une tendance croissante, favorisé par le retour du taux d'épargne à un niveau normal et de nouveaux allègements fiscaux en juillet.

Ces éléments devraient permettre un rythme de croissance de 2 à 3% en moyenne annuelle et 4 à 5% en glissement en 1983. Mais la poursuite de cette reprise est conditionnée par le retour à un comportement d'investissement plus actif des entreprises. Certes les taux d'utilisation des capacités de production sont bas, la situation financière des entreprises reste dégradée, mais la nécessité de renouveler et de moderniser les équipements ne devrait pas être entravée par une politique monétaire assouplie. Les risques d'une reprise rapide de l'inflation sont limités au cours des prochains mois par la baisse des coûts énergétiques et la modération des coûts salariaux unitaires (4 % en glissement en 1982). Dans ces conditions, la politique monétaire se limitera à éviter tout retour en force des anticipations inflationnistes, tandis que la politique budgétaire restera modérément expansionniste. Il ne paraît donc pas que la politique monétaire doive être aussi restrictive en 1983 qu'au cours des deux années précédentes malgré l'importance des déficits budgétaires prévisibles. Dans ces conditions les taux d'intérêt américains et internationaux devraient connaître une évolution moins heurtée que par le passé et les taux d'intérêt réels devraient au moins se stabiliser. Ce diagnostic sur l'économie américaine est compatible avec un cours du dollar se situant à un niveau de l'ordre de 7 francs à partir des mois prochains. C'est l'hypothèse retenue dans cette note. (1)

La reprise de l'économie américaine aurait un effet d'entraînement sensible sur l'économie mondiale, dans un contexte international caractérisé notamment par la baisse du prix du pétrole.

Cette baisse de 15 % opérée par l'OPEP en mars 1983 devrait avoir, selon plusieurs études convergentes d'organisations internationales (OCDE, CEE), des effets mécaniques positifs pour l'économie mondiale en 1983 : + 0,2 % de croissance, - 0,7 % d'inflation et une diminution de 30 à 40 milliards de dollars de la facture pétrolière pour la zone OCDE dans son ensemble ; 0,2 à 0,3 % de croissance supplémentaire, une diminution de 1 % du rythme d'inflation, une réduction de 10 milliards de dollars du déficit commercial pour la CEE dans son ensemble. Ce chiffrage tient compte de l'effet en retour de la restriction des importations des pays de l'OPEP. Cet effet négatif apparaît donc plus faible que l'effet positif direct associé aux gains de pouvoir d'achat internes des pays non pétroliers, du moins à un terme rapproché. Les pays de l'OPEP devraient restreindre leurs importations en provenance de la zone OCDE d'environ 10 % en 1983 et certains pays exportateurs de pétrole seront confrontés à des problèmes financiers plus aigus (Mexique, Nigéria, Vénézuéla, Indonésie).

---

(1) Rappelons (cf. note de conjoncture de décembre 1982) qu'une hausse (resp. une baisse) de 10 % du cours du dollar par rapport au franc au début du trimestre n a pour conséquences essentielles au cours du trimestre n+1 : une détérioration (resp. une amélioration) du solde extérieur de 7 milliards de francs ; une baisse (resp. une hausse) de la part de l'excédent brut d'exploitation dans la valeur ajoutée des sociétés de 0,6 % ; une hausse (resp. une baisse) des prix à la consommation de 0,3 %. L'effet sur le PIB reste négligeable.

**TABLEAU DE BORD DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL DE LA FRANCE.**

Source : Instituts nationaux de Statistiques

**Activités, inflation, chômage.**

	Activité				Inflation				Chômage			
	Indice mensuel de la production industrielle hors bâtiment variation (1) CVS				Indice des prix à la consommation variation (1) en données brutes				Chômage CVS			
	der- nier mois connu	Date	3 der- niers mois	12 mois	der- nier mois connu	Date	3 der- niers mois	12 mois	en % de la popu- la- tion act. (2)	en nbre de chô- meurs mil- liers	Date	Vari- ation sur 12 mois du nbre de chômeurs
Etats-Unis	+1,1	mars	+2,9	-1,8	0	fév	-0,1	+ 3,5	10,1	11380	mars	+15,2
R.F.A. ...	-1,9	fév	0	-6,4	+0,1	mars	+1,0	+ 3,5	8,2	2257	mars	+32,1
Italie ...	-0,7	fév	-1,7	-9,2	+0,9	mars	+3,7	+16,4	11,2	2259	janv	+18,2 (e)
Royaume-Uni	+0,4	janv	+0,1	+1,9	+0,4	fév	+0,4	+5,3	13,4	3026	mars	+12,6
Japon ....	-0,9	fév	-2,2	-0,7	-0,4	fév	+0,6	+1,9	2,7	1600	fév	+26,0
France ...	+0,8	fév	+0,8	+0,8	+0,9	mars	+2,5	+8,9	8,3	2017	mars	+ 2,7

e. estimation (1) en pourcentage (2) définition OCDE-BIT

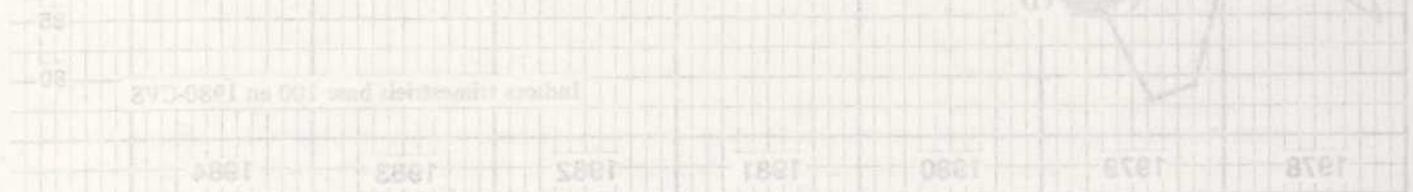
Au-delà de ces effets mécaniques, il faut tenir compte des effets seconds liés à l'amélioration des anticipations des agents économiques et à l'élargissement des marges de manoeuvre offertes aux politiques économiques. Les effets mécaniques positifs pourraient donc être renforcés, mais dans une proportion qui reste difficilement chiffrable. Il importe cependant, dans cette perspective, que le marché pétrolier parvienne à se stabiliser. Une baisse brutale des prix aurait des effets déstabilisateurs sur l'économie mondiale car l'incertitude engendrée par un tel "contre-choc pétrolier" accroîtrait les problèmes financiers internationaux et ranimeraient un cercle vicieux d'instabilité sur les cours de change et les taux d'intérêt. La présente note écarte cette hypothèse et retient comme probable la stabilisation du marché pétrolier autour d'un prix du pétrole brut situé entre 27 et 30 dollars le baril. Les intérêts convergents des principaux détenteurs de la rente pétrolière, états producteurs et grandes firmes pétrolières, poussent au maintien d'un tel niveau de prix.

L'allègement de la facture pétrolière concerne aussi les pays en voie de développement non pétroliers. Mais il n'est pas certain que le volume de leurs importations, en forte baisse depuis le printemps 1981, reprenne très nettement dès 1983. Certes, au cours du deuxième semestre 1982, des progrès ont été accomplis dans la concertation internationale pour remédier à la dégradation financière des pays en voie de développement les plus lourdement endettés. Désormais le FMI, les banques centrales des principaux pays industrialisés, les grandes banques commerciales coopèrent plus étroitement pour éviter une crise de solvabilité des débiteurs importants. Le rééchelonnement de la dette de pays comme le Mexique ou le Brésil en témoigne, mais l'adoption conséquente par ces pays de plans d'austérité s'efforçant de rétablir un certain excédent commercial - et pas simplement l'équilibre - devrait encore peser sur leurs importations en 1983, malgré l'amélioration des volumes et des prix de leurs exportations.

Simultanément, le ralentissement très sensible de l'inflation a permis aux autorités monétaires de la plupart des pays industrialisés d'assouplir leur politique monétaire de façon coordonnée. Il en résulte une décrue des taux d'intérêt tant nominaux que réels depuis la mi-1982 aussi bien aux USA qu'en RFA, aux Pays-Bas, en Suisse et dans une moindre mesure au Royaume-Uni et au Japon. Cette décrue devrait faciliter le jeu des enchaînements internationaux de reprise. Celle-ci, initialisée aux USA, pourrait se transmettre aux pays européens et au Japon au cours de l'année 1983.

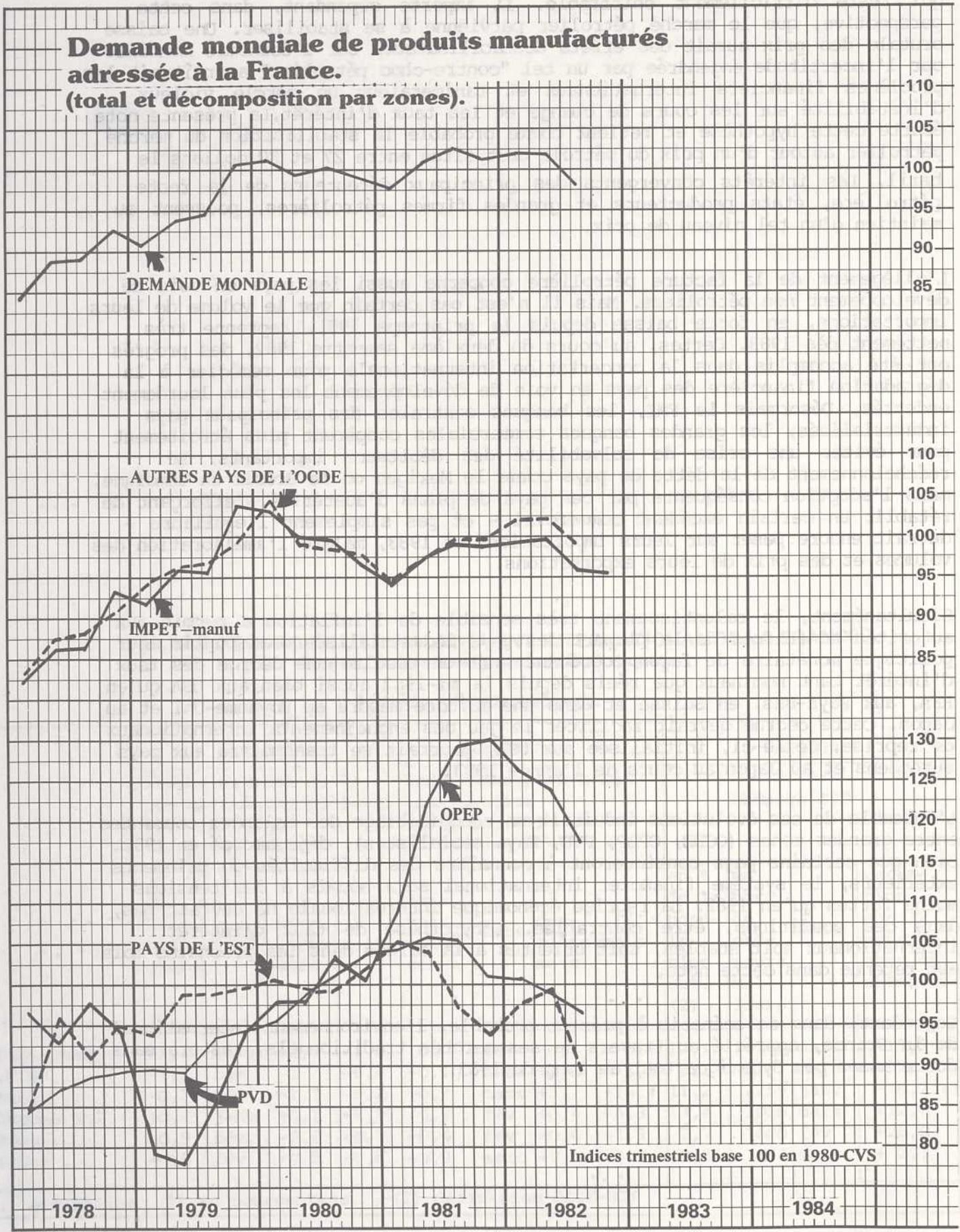
L'ensemble de ces évolutions induirait un rééquilibrage des balances courantes entre grandes zones (OCDE, OPEP, PVD, Pays socialistes), déjà amorcé en 1982. Bien que certains pays continueront à connaître des difficultés de paiements extérieurs, le système financier international sera soumis à des tensions moins fortes qu'en 1982. La reprise économique internationale ne devrait pas, dans ces conditions, être contrariée. L'hypothèse de taux d'intérêt internationaux soit stables, soit orientés à la baisse dans les prochains mois est retenue dans cette note.

Cependant, dans ce scénario à présent probable, l'environnement international de la France, apprécié au travers de ses marchés traditionnels, restera sans doute assez peu dynamique tout au long de 1983.



Au-delà de ces effets mécaniques, il faut tenir compte des effets secondaires liés à l'amplification des anticipations des agents économiques et à l'élargissement des marges de manœuvre offertes aux politiques économiques. Les effets mécaniques pourraient donc être renforcés, mais dans une proportion

## Demande mondiale de produits manufacturés adressée à la France. (total et décomposition par zones).



## 2. L'environnement immédiat de la France

La France fait l'essentiel de ses échanges commerciaux avec les pays européens (environ 60 %) et avec les pays n'appartenant pas à la zone OCDE (environ 30 %). S'agissant de ces derniers, il faut s'attendre à un recul continu et important d'environ 12 % en 1983 de la demande des pays appartenant à l'OPEP et, au mieux, à une stabilisation en cours d'année de la demande issue des pays en voie de développement. Naturellement les situations peuvent être fort différentes d'un pays à l'autre, selon la gravité des problèmes d'endettement et la fermeté des recettes d'exportations. Mais globalement, seule une reprise durable de l'activité dans les pays industrialisés peut assurer les pays hors OCDE de connaître à nouveau une part croissante dans le commerce et l'activité mondiale. Un tel mouvement n'est pas escomptable avant 1984.

En Europe, la situation et les perspectives économiques à court terme sont très différentes selon les pays. La R.F.A. et le Royaume-Uni qui ont, en 1981-1982, fortement réduit leur inflation et rétabli l'équilibre de leur balance courante, pourraient entraîner la reprise européenne. Dans ces deux pays des indicateurs témoignent d'une certaine tendance à la reprise de l'activité : en RFA, les commandes nouvelles à l'industrie, les perspectives d'évolution de la production, la construction se sont redressées ces derniers mois. Au Royaume-Uni la construction et la consommation des ménages ont progressé dans la dernière période. Néanmoins, ces indications sont à prendre avec prudence : dans le cas de la RFA, l'amélioration récente et spectaculaire des commandes industrielles résulte en partie d'un mouvement de commandes de biens d'équipement induit par une incitation fiscale à l'investissement. Cette incitation, incorporée dans le budget 1982, consistait en une aide de 10 % pour les commandes d'équipements et de bâtiments nouveaux passées entre le 1er janvier et le 31 décembre 1982 : il est donc difficile de savoir si le mouvement de fin d'année est un simple effet d'anticipation de commandes qui auraient été réalisées de toute façon ou s'il traduit plus profondément le retour des entreprises à des anticipations plus optimistes. Il reste que la confirmation de la reprise au cours de 1983 en RFA est dépendante d'un redémarrage durable de l'investissement et de la formation des stocks des entreprises, certes favorisé, comme au Royaume-Uni, par la normalisation des taux d'intérêt mais encore incertain du fait de la modération attendue des débouchés intérieurs : la consommation des ménages allemands ne devrait progresser que faiblement en cours d'année. Le comportement des entreprises accompagnerait, dans le meilleur des cas, la reprise des exportations suscitées par les enchaînements internationaux. Dans ces deux pays, les politiques budgétaires, toujours centrées sur la recherche de la diminution du déficit des finances publiques et la maîtrise de la croissance des dépenses budgétaires, ne devraient pas néanmoins contrarier le mouvement de reprise.

Dans d'autres pays européens, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, la priorité de la politique économique reste au rétablissement des grands équilibres macroéconomiques : la consommation des ménages pourrait s'y réduire. La reprise internationale et la baisse du prix du pétrole favorisent l'atteinte de cet objectif, mais l'activité de ces pays restera en retrait des tendances enregistrées aux USA, au Royaume-Uni, en RFA.

Au total, la croissance en 1983 dans la CEE pourrait être de l'ordre de 0,5% contre - 0,4 % en 1981 et 0,2 % en 1982 (moyennes annuelles).

Dans ces conditions la demande mondiale de produits manufacturés adressée à la France pourrait évoluer comme suit :

**Demande mondiale de produits manufacturés adressés à la France.**  
**- Indices de volume base 100 en 1980 C.V.S.**

	Pondé- rat.(1)	82.1	82.2	82.3	82.4 <sup>e</sup>	82 <sup>e</sup>	83.1 <sup>P</sup>	83.2 <sup>P</sup>	83.3 <sup>P</sup>	83.4 <sup>P</sup>	83 <sup>P</sup>
IMPET-manuf. (2)	55,7	99,0	99,8	96,1	95,0	97,5	98,8	99,9	100,4	100,9	100,0
Autres OCDE (3)	14,3	102,1	102,3	98,6	97,6	100,2	101,5	102,6	103,1	103,6	102,7
OPEP (4) .....	9,0	126,5	123,9	117,7	112,7	120,2	112,7	108,7	103,5	99,5	106,1
PVD (4) .....	17,0	101,0	98,8	96,7	93,7	97,6	94,5	95,2	95,8	96,3	95,4
P. Est (4) .....	4,0	97,6	99,0	89,6	91,0	94,4	92,0	93,0	94,0	95,0	93,5
<b>TOTAL .....</b>	<b>100</b>	<b>102,1</b>	<b>102,0</b>	<b>98,0</b>	<b>96,6</b>	<b>99,7</b>	<b>99,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,1</b>	<b>99,9</b>

(1) pondération : structure des exportations françaises en 1980.

(2) Impet-manuf : importations en produits manufacturés de 8 pays de l'OCDE (EU, RFA, Italie, P.B., UEBL, R.U., Canada, Japon) pondérés par la structure des exportations françaises en 1980 à destination de ces 8 pays.

(3) Importations des autres pays de l'OCDE (tous produits) pondérées par la structure des exportations françaises en 1980.

(4) Importations tous produits des différentes zones en provenance des pays appartenant à l'OCDE.

e : estimation

p : prévision

Après une chute brutale au deuxième semestre 1982, en partie amplifiée par le déstockage de fin d'année, la demande mondiale toutes zones confondues pourrait se redresser en début d'année 1983, sous l'influence du mouvement des stocks, et rester à un niveau pratiquement étale tout au long de 1983, cette quasi-stagnation recouvrant des tendances différentes selon les zones : forte décroissance (- 12 %) de la demande des pays de l'OPEP, recul modéré en moyenne annuelle pour les pays en voie de développement (- 2 %) et pour les pays de l'Est (- 1 %) avec un fo. acquis négatif fin 1982 et une tendance améliorée en cours d'année '1983 ; légère reprise de la zone OCDE (2,5 % en moyenne annuelle).



## 1. La politique budgétaire et le plan de Mars 1983

### 1.1. La politique budgétaire adoptée à l'automne 1982

La politique budgétaire associée à la loi de finances pour 1983 s'efforce de maîtriser le rythme de croissance des dépenses publiques et de limiter en conséquence l'ampleur du besoin de financement des Administrations Publiques rapporté au PIB. Une norme de 3 % pour ce ratio reste la règle retenue par les pouvoirs publics. Elle avait été respectée en 1982, malgré une activité moindre que prévue, grâce notamment à des annulations de crédit consécutives aux aménagements de parité (pour 10,8 milliards de francs) et à l'impact du blocage des prix et revenus (3,5 milliards d'économies de dépenses).

Le maintien de cette norme passe dans la loi de finances 1983 par un freinage sensible de la croissance des dépenses. Initialement, les dépenses consolidées des APU ne devaient croître en valeur que de 13,8 % contre 18,4 % en 1982. Certes ce taux de progression demeure supérieur à celui attendu pour le PIB en valeur et sa diminution recouvre en partie la prévision d'une moindre hausse des prix : après déflation par l'indice de prix du PIB, ce ralentissement apparaît plus modéré. Les dépenses consolidées des APU devaient croître en volume de 4 % en 1983 contre 5,6 % en 1982 et 5,9 % en 1981. Ce serait un retour au taux moyen enregistré de 1978 à 1980 et une sensible diminution de l'effet expansionniste des dépenses administratives constaté en 1981 et 1982.

Cette appréciation apparaît d'autant plus fondée qu'est localisée précisément cette diminution. Ce sont notamment les prestations sociales qui verront leur progression fortement freinée en 1983, ce freinage concernant toutes les catégories de prestations (chômage, maladie, vieillesse, famille). Les transferts économiques (subventions d'exploitation et aides à l'investissement) connaîtront également une sensible diminution de leur progression. Par contre, la progression des intérêts versés, réduite en 1982 par les modifications des modalités d'émission des bons du Trésor, devrait fortement s'accélérer en 1983. Hormis cette dépense imposée, certains postes du budget de l'Etat, associés à des objectifs précis des politiques structurelles engagées depuis deux ans, devraient connaître une croissance importante : c'est le cas du budget civil de la recherche (+ 17,8 % en volume) et des dotations en capital aux entreprises nationalisées (12,3 milliards en 1983 contre 7,9 en 1982). Dans ce dernier cas, les entreprises concernées pourront ainsi améliorer leur structure financière et la progression de leurs investissements s'en trouvera facilitée, d'autant que l'octroi de ces dotations s'insère dans une démarche contractuelle entre l'Etat et ces entreprises sur la définition de leurs objectifs.

Du côté des recettes, la loi de finances pour 1983 recherchait la stabilisation de la pression fiscale et les pouvoirs publics s'efforçaient d'équilibrer les comptes de la Sécurité Sociale (mise en place du forfait hospitalier, de la vignette sur le tabac et l'alcool).

### 1.2. Les mesures de Mars 1983

Les mesures prises en mars 1983 visent à réduire le besoin de financement de la nation (c'est-à-dire de l'ensemble des agents économiques nationaux). Ce besoin de financement s'est élevé à 105 milliards de francs en 1982 contre 44 en 1981. Le maintien d'un tel niveau ferait peser des charges d'endettement difficilement supportables dans les années ultérieures. Or, les tendances du premier trimestre 1983 ne vont pas à l'encontre de cette orientation défavorable. Il était donc normal que le réaménagement des parités du système monétaire européen du 21 mars s'accompagne de mesures tendant à réduire le besoin de financement de la nation.

Les mesures prises n'agissent pas directement sur le besoin de financement de la nation : elles le font à travers la réaction des agents économiques. L'impact "ex ante" de ces mesures, c'est-à-dire avant prise en compte des enchaînements économiques complets qu'elles suscitent, peut être apprécié à travers la relation suivante :

Capacité de financement + besoin de financement =  
des ménages (CAPM) de la nation (BFN)

besoin de financement + besoin de financement  
des entreprises (BFE) du secteur public (BFSP)

Cette relation est simplifiée : le secteur public considéré regroupe les Administrations Publiques et les Grandes Entreprises Nationales ; les entreprises regroupe les entreprises non financières (hors GEN), les institutions financières, les Administrations privées. Il s'agit d'une relation d'équilibre comptable, qui ne doit pas être assimilée à une relation causale : le processus d'affectation de l'épargne des ménages (une fois déduits leurs achats de logements) et de l'endettement extérieur net (contrepartie du besoin de financement de la nation) aux besoins de financement des entreprises et du secteur public n'est pas aussi simple que pourrait le laisser croire cet équilibre comptable. Mais la relation énoncée est utile pour décrire l'effet "ex ante" du plan gouvernemental.

Ce plan comporte principalement des mesures réduisant le besoin de financement du secteur public : d'une part des mesures de réduction des dépenses (Etat, Collectivités Locales, Grandes Entreprises Nationales), notées RD ; d'autre part des mesures de prélèvements obligatoires (PO), pesant en quasi-totalité sur les ménages (emprunt obligatoire, prélèvement sur le revenu imposable, taxe spéciale sur les produits pétroliers, forfait hospitalier et vignette sur les tabacs et alcools). Un tel plan affecte "ex ante" la relation comptable de la façon suivante :

- la réduction des dépenses publiques (RD) se partage entre accroissement du besoin de financement des entreprises (RD1) et diminution du besoin de financement de la nation (RD2) : les entreprises françaises et étrangères vendent moins au secteur public. La part de RD2 dans RD sera d'autant plus grande que les dépenses publiques concernées ont un contenu élevé en importations.

- Les ménages peuvent financer le prélèvement qu'ils supportent en réduisant leur consommation et leurs achats de logement (selon un montant PO1) et leur capacité de financement (PO2). Des mesures ont été prises qui visent à favoriser un comportement favorable à l'épargne (relèvement du plafond des livrets A et bleu, création de fonds salariaux pour l'investissement industriel et la création d'emploi, stimulation de l'épargne logement) au détriment de la consommation courante.

Si les ménages réduisent leur consommation d'un montant PO1, l'effet direct d'une telle réduction va se partager entre réduction du besoin de financement de la nation (PO3) et augmentation du besoin de financement des entreprises (PO4) : les entreprises françaises et étrangères vendent moins aux ménages français et la part de PO3 dans PO1 dépend du contenu en importations de la consommation annulée. Les mesures prises visant à restreindre les sorties de devises liées au tourisme à l'étranger peuvent d'ailleurs s'interpréter comme une incitation à répercuter l'effet plutôt sur les entreprises étrangères que françaises.

## DES MESURES GOUVERNEMENTALES ?

La relation comptable est donc affectée de la façon suivante :

$$\begin{array}{rclclcl} \text{CAPM} & + & \text{BFN} & = & \text{BFE} & + & \text{BFSP} \\ & & -\text{RD2} & = & +\text{RD1} & & -\text{RD} \\ -\text{P02} & & -\text{P03} & = & +\text{P04} & & -\text{PO} \end{array}$$

$$(\text{CAPM}-\text{P02}) + (\text{BFN}-\text{RD2}-\text{P03}) = (\text{BFE}+\text{RD1}+\text{P04}) + (\text{BFSP}-\text{RD}-\text{PO})$$

La réduction du déficit public a certes pour contrepartie "ex ante" une réduction du besoin de financement de la nation mais aussi une augmentation du besoin de financement des entreprises françaises : pour maintenir leur activité au même niveau alors qu'elles vendent moins, les entreprises françaises doivent consentir un besoin de financement plus élevé. Les hypothèses sur le comportement des ménages interviennent fortement pour définir l'ampleur de cette élévation : si les ménages compriment principalement leur consommation courante, il y aura à la fois une forte réduction du besoin de financement de la nation et une forte élévation du besoin de financement des entreprises ; si les ménages réduisent leurs achats de logement, c'est principalement le besoin de financement des entreprises (secteur BTP) qui s'élève ; si les ménages financent les prélèvements obligatoires en réduisant leur épargne financière, les ventes des entreprises françaises et étrangères s'en trouvent peu affectées, les besoins de financement de la nation et des entreprises sont peu modifiés.

Il s'agit là des seules répercussions ex ante, qui dépendent cependant des hypothèses sur le comportement des ménages. L'approche est simplifiée car le comportement des ménages peut évoluer: l'épargne peut financer dans l'immédiat les prélèvements nouveaux et être en partie reconstituée par la suite. De tels retards seront pris en compte dans l'analyse faite par cette note. Mais la totalité des répercussions entraînées par les mesures (les effets ex post) dépend surtout de la réaction des entreprises face à l'accroissement de leur besoin de financement (moins de ventes pour une activité maintenue). Selon qu'elles refusent en totalité ou en partie cet accroissement et réduisent donc plus ou moins fortement leur production et leurs dépenses, les enchaînements récessifs totaux, "ex post", seront plus ou moins importants, à travers le jeu du multiplicateur (répercussion en chaîne des réduction de production, d'emploi, de consommation) et de l'accélérateur (réduction consécutive de l'investissement et des stocks). Des anticipations éventuellement rendues plus pessimistes peuvent amplifier la réaction des entreprises. Mais elle dépend pour beaucoup de l'appréciation qu'elles portent sur l'état actuel de leurs besoins de financement. L'ampleur de la réduction globale du besoin de financement de la nation suscitée par les mesures dépend bien sûr de l'effet récessif complet qu'elles entraînent. La note s'efforce d'explorer ces processus.

Le tableau ci-dessous rappelle le chiffrage des mesures, en le replaçant dans la démarche qui est exposée dans l'encadré relatif à l'étude de leur impact.

Prélèvements nouveaux opérés (1) Rendement attendu en 1983

Emprunt obligatoire de 10 % de l'impôt sur le revenu ou la fortune (au-dessus d'un seuil de 5 000 F d'impôts), prélevé en mai 1983

14 milliards

Prélèvement de 1 % sur le revenu imposable (2)

11 milliards

Autres mesures d'équilibrage de la Sécurité Sociale

2 milliards

Taxe spéciale sur les produits pétroliers compensant l'effet de la baisse du prix du pétrole sur l'essence et le fuel domestique.

3 milliards

Avancement de l'échéancier des hausses de tarifs publics

2,5 milliards

TOTAL

32,5 milliards

Réduction des dépenses du secteur administratif et public  
Annulation de crédits budgétaires mis en réserve

7 milliards

Report en 1984 de dépenses budgétaires (régulation)

3 milliards

Economies budgétaires supplémentaires

5 milliards

Economies sur l'enveloppe d'emprunt des collectivités locales

2 milliards

Réduction de l'investissement des Grandes Entreprises Nationales prévu pour 1983

3,7 milliards

Réduction des dépenses courantes des Grandes Entreprises Nationales.

3,3 milliards

TOTAL

24 milliards

(1) La quasi-totalité de ces prélèvements nouveaux porte sur les ménages. Les entreprises supportent cependant une partie de l'avancement des hausses de tarifs publics.

(2) La prise en compte des situations familiales pourrait modérer le rendement attendu de ce prélèvement.

Ces mesures réduisent donc "ex ante" de 56,5 milliards de francs le déficit du secteur public (Administrations Publiques et Grandes Entreprises Nationales). D'autres mesures ont été prises, qui s'efforcent de contrôler la répercussion des mesures précédentes : c'est le cas des mesures d'incitation à l'épargne. La rémunération des plans d'épargne logement passe de 9 à 10 %, les plafonds de dépôt et du prêt associé à ces plans doublent ; les plafonds des livrets A et bleu sont relevés ; la création de fonds salariaux pour l'investissement industriel et la création d'emplois est envisagée. Ainsi s'efforce-t-on de diriger l'impact des mesures prises sur la consommation plutôt que l'épargne des ménages ; le passage de la norme de croissance de la masse monétaire de 10 à 9 % correspond également aussi au souci que la réduction du déficit public soit bien accompagnée par une réduction concomitante de l'ampleur de la création monétaire.

Les mesures de mars 1983 confirment et accentuent le ralentissement des dépenses publiques associé au budget 1983. Mais surtout elles se caractérisent par une forte montée des prélèvements sur les ménages, ce que n'incorporait pas la loi de finances pour 1983.

L'impact de ce plan pour la seule année 1983 dépend en grande partie de la rapidité de son application : les prélèvements sur les ménages devraient être assez fortement concentrés dans le temps, sur la période couvrant le deuxième et le troisième trimestre 1983. En ce qui concerne les réductions des dépenses des Administrations et des Grandes Entreprises Nationales, la réduction serait plus étalée.

## 2. La monnaie et le crédit

La progression de la demande de monnaie s'est sensiblement ralentie au deuxième semestre 1982 revenant d'un rythme annuel de 15,7 % en début d'année à 7,6 % de juin à décembre. Ce fléchissement perceptible pour tous les agents est particulièrement marqué sur les avoirs des entreprises et des non-résidents.

La dégradation des conditions d'exploitation intervenue au deuxième semestre a sans doute conduit les entreprises à alimenter leur trésorerie en prélevant sur les actifs financiers constitués précédemment. De même la situation prévalant sur le marché des changes n'a pu qu'inciter les non-résidents à une gestion prudente de leurs actifs en francs. Enfin le mouvement de l'ensemble des liquidités se rapproche naturellement du ralentissement des évolutions nominales intervenu à la suite de la mise en place du blocage des prix et des revenus au mois de juin 1982. Au bout du compte le taux de liquidité de l'économie s'inscrit en 1982 en baisse sur son niveau moyen de 1981. La propension à constituer des encaisses a donc fléchi en particulier au profit des actifs financiers qui se sont vivement développés : en 1982, les émissions nouvelles d'obligations ont atteint 155 milliards contre 103,6 en 1981. Sur l'année la progression de M2 ressort à 11,6 % et reste ainsi largement inférieure aux normes affichées (12,5 - 13,5 %). En termes de contreparties cette modération de la création monétaire résulte d'une importante destruction de monnaie par l'extérieur ainsi que du développement des ressources non monétaires des banques qui contrebalancent une vive expansion des crédits à l'économie (cf. tableau ). En outre le financement monétaire du Trésor (33 milliards) s'est révélé relativement modéré sur l'année et sensiblement en retrait par rapport aux prévisions initiales.

Evolution du taux de liquidité de l'économie en 1981 et 1982 (M2/PIB marchand en terme annuel)

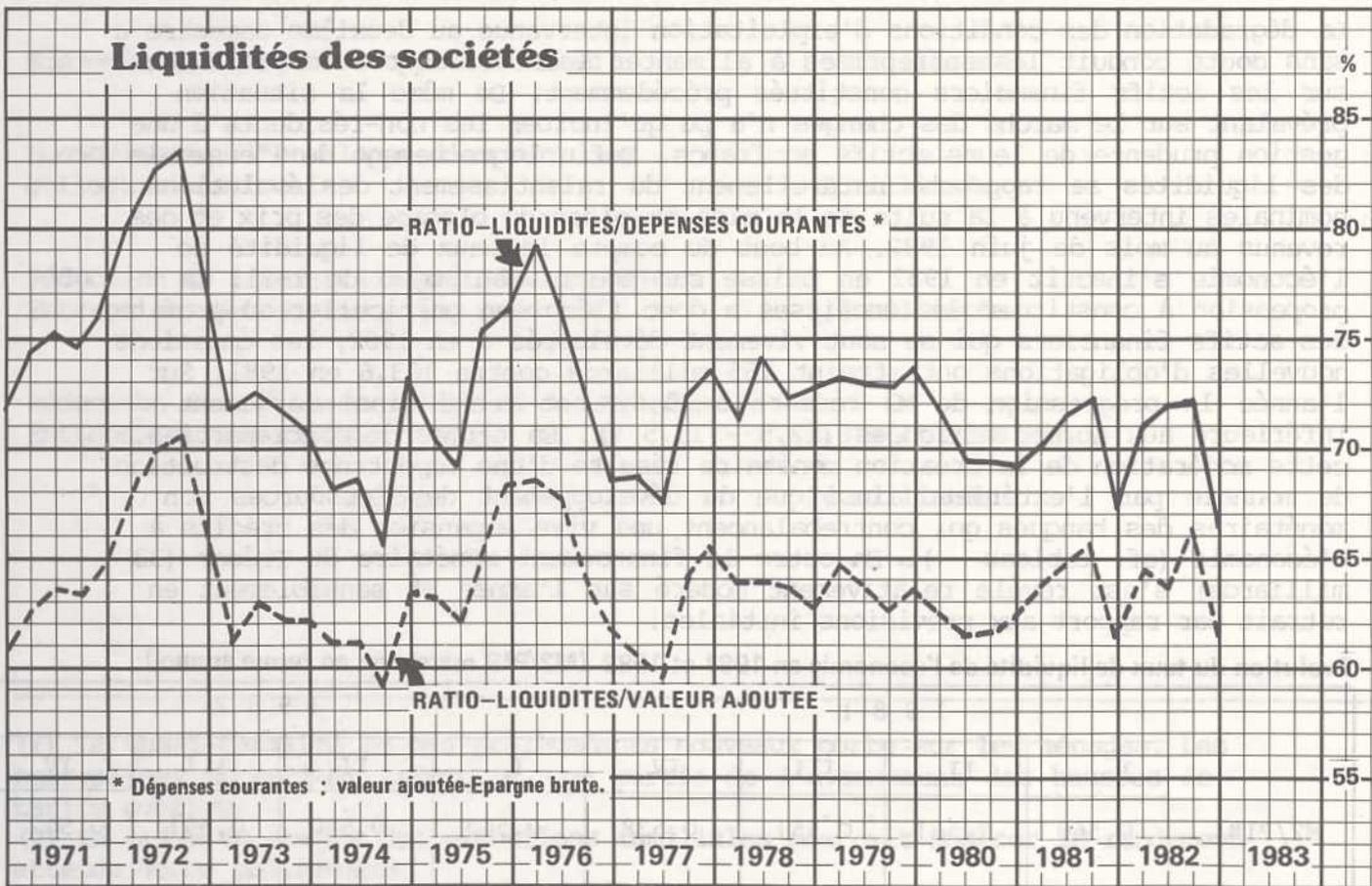
	1 9 8 1				1 9 8 2			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV
M2/PIB	0,560	0,561	0,551	0,538	0,542	0,540	0,551	0,542

Les mesures techniques de "contrôle" des dépenses de la dette ont été mises en œuvre dans le secteur public, mais les dépenses de la dette ont continué à augmenter. D'autres mesures ont été prises, qui s'efforcent de contrôler la répartition des mesures budgétaires et d'assurer un meilleur contrôle de la répartition des dépenses. La répartition des plans d'épargne joue un rôle important dans ce processus et du point de vue des dépenses, les plans d'épargne ont été renforcés et plus sont réalisés ; la création de fonds sociaux pour l'investissement et l'industrial et la création d'emplois est envisagée. L'impact de ces mesures est difficile à évaluer, mais la consommation globale de l'économie a augmenté de 10 % en 1982, ce qui correspond à une croissance de la masse monétaire de 10 % et bien au-delà de la réduction concomitante de l'impact de la création monétaire.

Les mesures de contrôle de la dette ont été mises en œuvre dans le secteur public, mais les dépenses de la dette ont continué à augmenter. D'autres mesures ont été prises, qui s'efforcent de contrôler la répartition des mesures budgétaires et d'assurer un meilleur contrôle de la répartition des dépenses. La répartition des plans d'épargne joue un rôle important dans ce processus et du point de vue des dépenses, les plans d'épargne ont été renforcés et plus sont réalisés ; la création de fonds sociaux pour l'investissement et l'industrial et la création d'emplois est envisagée. L'impact de ces mesures est difficile à évaluer, mais la consommation globale de l'économie a augmenté de 10 % en 1982, ce qui correspond à une croissance de la masse monétaire de 10 % et bien au-delà de la réduction concomitante de l'impact de la création monétaire.

La progression de la dette de l'État a été contrôlée par la loi de finances pour 1983. Les dépenses publiques ont augmenté en 1983, mais surtout elles se sont accrues par une forte montée des prélèvements sur les entreprises et les particuliers. L'impact de ce plan pour la dette en 1983 est en partie de la nature de son application : les prélèvements sur les entreprises ont augmenté assez fortement, ce qui a permis de couvrir la dette en 1983 et la croissance économique en 1983. En ce qui concerne les dépenses des administrations publiques, la réduction des dépenses a été réalisée.

## Liquidités des sociétés



\* Dépenses courantes : valeur ajoutée-Epargne brute.

## Evolution des liquidités en 1982 (milliards de francs et taux annuel)

Données C.V.S.

	Déc. 1981	Variation de l'an- née	juin 1982	Variation 1er se- mestre	Déc. 1982	Variation	
						2° sem.	Année
Masse monétaire (M2)	1545	11,5 %	1662	15,7 %	1724	7,16 %	11,6 %
Ensemble des liqui- dités (M3) .....	2220	11,7 %	2375	14,5 %	2481	9,1 %	11,8 %
M3 ménages .....	1774	10,5 %	1883	12,7 %	1974	9,9 %	11,3 %
M3 sociétés .....	263	12,4 %	294	25,0 %	291	-2,0 %	10,6 %
M3 non résidents ..	79	33,8 %	94	41,6 %	98	8,7 %	24,1

En début d'année 1983, les autorités monétaires, en même temps qu'elles publiaient les normes d'encadrement du crédit, ont annoncé qu'elles se fixaient pour l'exercice en cours un objectif de croissance maximum de la masse monétaire (M2) de 10 %. Cet objectif, désormais spécifié en glissement de moyenne trimestrielle d'un quatrième trimestre à l'autre, a été révisé à 9% au moment de l'annonce du plan de rigueur du 25 mars afin de tenir compte des mesures de compression du déficit budgétaire arrêtées à cette occasion et de leur impact sur le besoin de financement de l'Etat en 1983. Quelques grands traits caractéristiques d'une évolution des contreparties compatible avec le respect de l'objectif monétaire pour 1983 paraissent à l'heure actuelle pouvoir être retenus.

## La masse monétaire et ses contreparties en 1982

Données brutes en milliards.

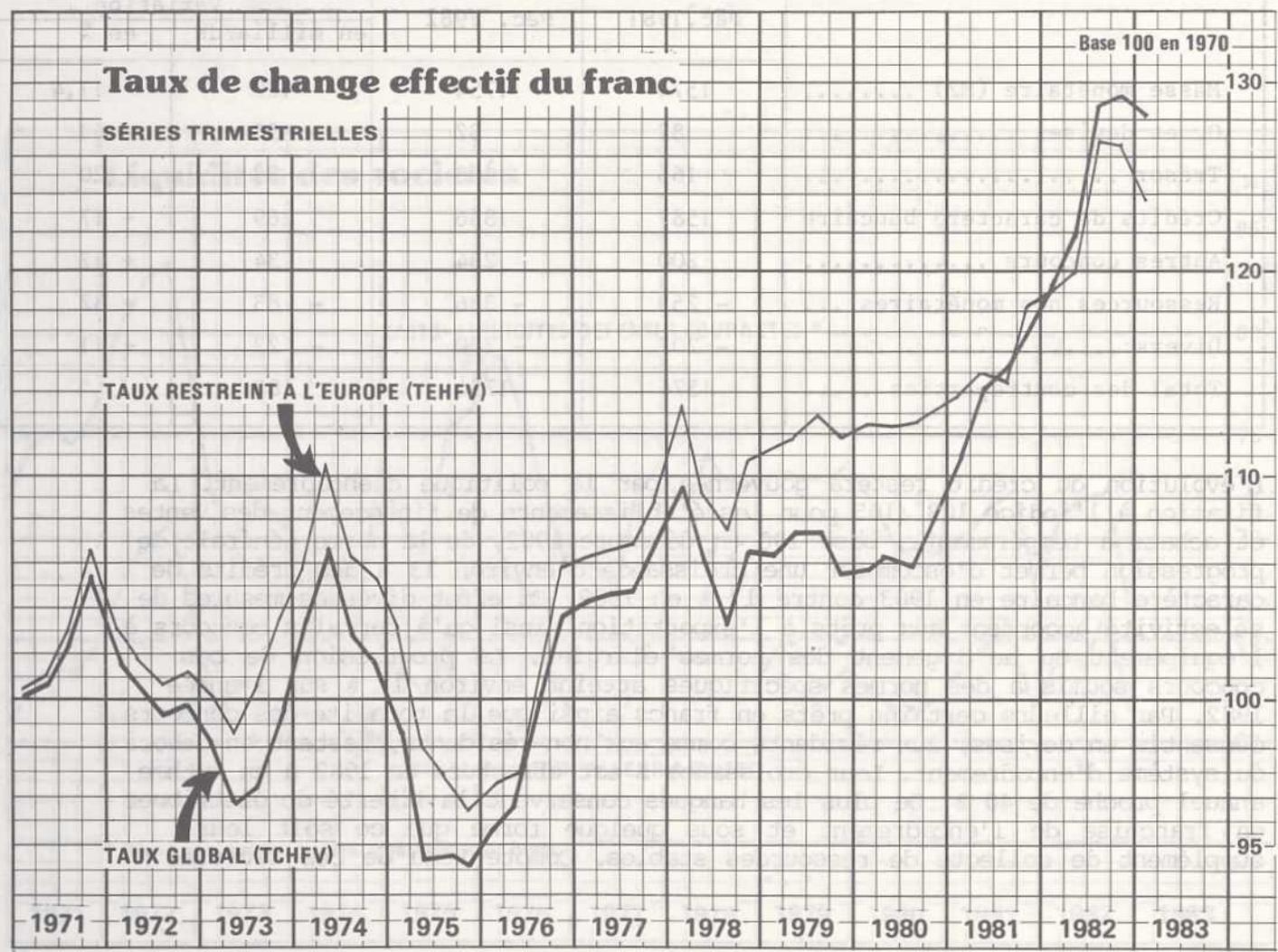
	Déc. 1981	Déc. 1982	Variation	
			en milliards	en %
Masse monétaire (M2) .....	1574	1754	180	+ 11,4
Or et devises .....	82	32	- 50	- 61
Trésor .....	165	198	33	+ 20
Crédits de caractère bancaire	1587	1856	269	+ 17
Autres concours .....	200	234	34	+ 17
Ressources non monétaires ...	- 253	- 336	- 83	+ 32
Divers .....	- 207	- 230	- 23	+ 11
Total des contreparties .....	1574	1754	180	

L'évolution du crédit restera gouvernée par la politique d'encadrement. La fixation à l'indice 103 (105 pour les établissements de financement des ventes et achats à tempérament), base 100 en décembre 1982, de la norme générale de progression permet d'escompter une croissance d'environ 13 % des crédits de caractère bancaire en 1983 contre 17 % en 1982. En effet diverses mesures de sélectivité accordent aux prêts à l'exportation ainsi qu'à certains concours à l'équipement ou au logement des normes élargies. La progression de ces concours soumis à des normes spécifiques atteint environ 17 % sur l'année 1982. Par ailleurs certains prêts en francs ainsi que la totalité des concours consentis en devises, aux résidents comme aux non-résidents, restent en dehors du système d'encadrement. Leur croissance s'est effectuée en 1982 à un rythme annuel proche de 40 %. De plus les banques conservent la liberté de distribuer en franchise de l'encadrement et sous quelque forme que ce soit leur supplément de collecte de ressources stables. Compte tenu de ces diverses



Au début d'année 1983, les autorités monétaires, en même temps qu'elles  
 plaçaient les normes d'encadrement du crédit, ont annoncé qu'elles se  
 limiteront pour l'exercice en cours un objectif de croissance maximum de la  
 masse monétaire (M2) de 10 %. Cet objectif, désormais scindé en glissement  
 de moyenne trimestrielle d'un quart de trimestre à l'autre, a été révisé à 9%  
 au moment de l'annonce du plan de rigueur du 25 mars afin de tenir compte des  
 mesures de compression du déficit budgétaire arrêtées à cette occasion et de  
 leur impact sur la pression de financement de l'État en 1983. Quelques grands  
 traits caractéristiques d'une évolution des contreparties compatibles avec le  
 respect de l'objectif monétaire pour 1983 paraissent à l'heure actuelle  
 pouvoir être retenus.

Données brutes en milliards La masse monétaire et ses contreparties en 1983



modalités la distribution des crédits à l'économie devrait pouvoir se poursuivre en 1983 à un rythme qui ne serait que légèrement inférieur à celui constaté au deuxième semestre 1982 (14 %) tout en étant légèrement plus favorable aux entreprises en raison de l'interdiction faite aux banques d'accroître leurs encours de prêts personnels au delà des montants atteints à fin novembre 1982.

Sur l'ensemble de l'année 1983, la création monétaire imputable à l'expansion des crédits à l'économie se réduirait ainsi d'environ 30 milliards par rapport à l'année précédente. Dans ces conditions un comportement des autres contreparties sensiblement analogue à celui constaté en 1982 assurerait aisément le respect de l'objectif monétaire. Il semble toutefois peu probable qu'il en aille exactement ainsi. De fait, les mesures prises dans le cadre du plan du 25 mars, si elles réduisent globalement le besoin de financement prévisionnel du Trésor, contiendront difficilement son recours à la création monétaire au niveau atteint à fin 1982. En effet le financement monétaire de l'Etat semble être passé en décembre par un point bas sensiblement inférieur à son niveau moyen de l'année ainsi qu'au niveau constaté au début de 1983.

Par ailleurs les suppléments de ponction fiscale opérés en 1983 risquent de limiter les possibilités d'emprunt de l'Etat sur le marché financier en cours d'année. Il est donc vraisemblable que la contrepartie Trésor exercera en 1983 un effet légèrement plus expansif sur la création monétaire qu'en 1982.

La destruction de monnaie par l'extérieur, qu'elle apparaisse au niveau de la contrepartie "or et devises" ou à la ligne "divers" au titre de l'endettement des banques vis-à-vis de leurs correspondants étrangers, devrait se réduire en 1983 en raison de l'amélioration attendue du solde commercial.

Néanmoins l'effet restrictif de l'extérieur sur la création monétaire ne serait que modérément réduit, en raison du développement de la distribution de crédits en devises du secteur bancaire résident. Compte tenu de ces éléments le respect de la norme monétaire en 1983 repose sur la persistance d'une forte progression des ressources non monétaires des banques aussi bien en France qu'à l'étranger, laquelle devrait être favorisée par la loi pour la protection de l'épargne et le développement de l'investissement promulguée en janvier 1983. Ainsi qu'il a été dit plus haut le système d'encadrement du crédit exerce une forte pression sur les institutions bancaires pour les inciter à rechercher de telles sources de financement.

### 3. Le marché des changes et les taux d'intérêt

Après le réaménagement de parités intervenu en juin 1982, le franc n'a connu qu'une courte période de répit au cours de l'été. La persistance d'un déficit élevé des transactions courantes a continué d'exiger d'importantes interventions des autorités monétaires pour maintenir la monnaie nationale à son cours pivot au sein du SME. Les réserves de changes ont dû être reconstituées par différents emprunts : Euro crédit du Trésor en septembre pour 4 milliards de dollars, puis prêt de l'Arabie Saoudite en décembre.

Après un mois de janvier relativement calme, les pressions s'exerçant sur les monnaies du SME se sont fortement accentuées en février. Les données disponibles ne permettent pas encore d'analyser l'origine des mouvements de capitaux qui ont pesé sur les cours du franc.

Les non-résidents ont pu réduire leurs avoirs en francs auprès des banques françaises ainsi qu'utiliser le marché de l'euro franc pour prendre des positions spéculatives.

### Hiéarchie des taux d'intérêt en France (moyennes mensuelles).

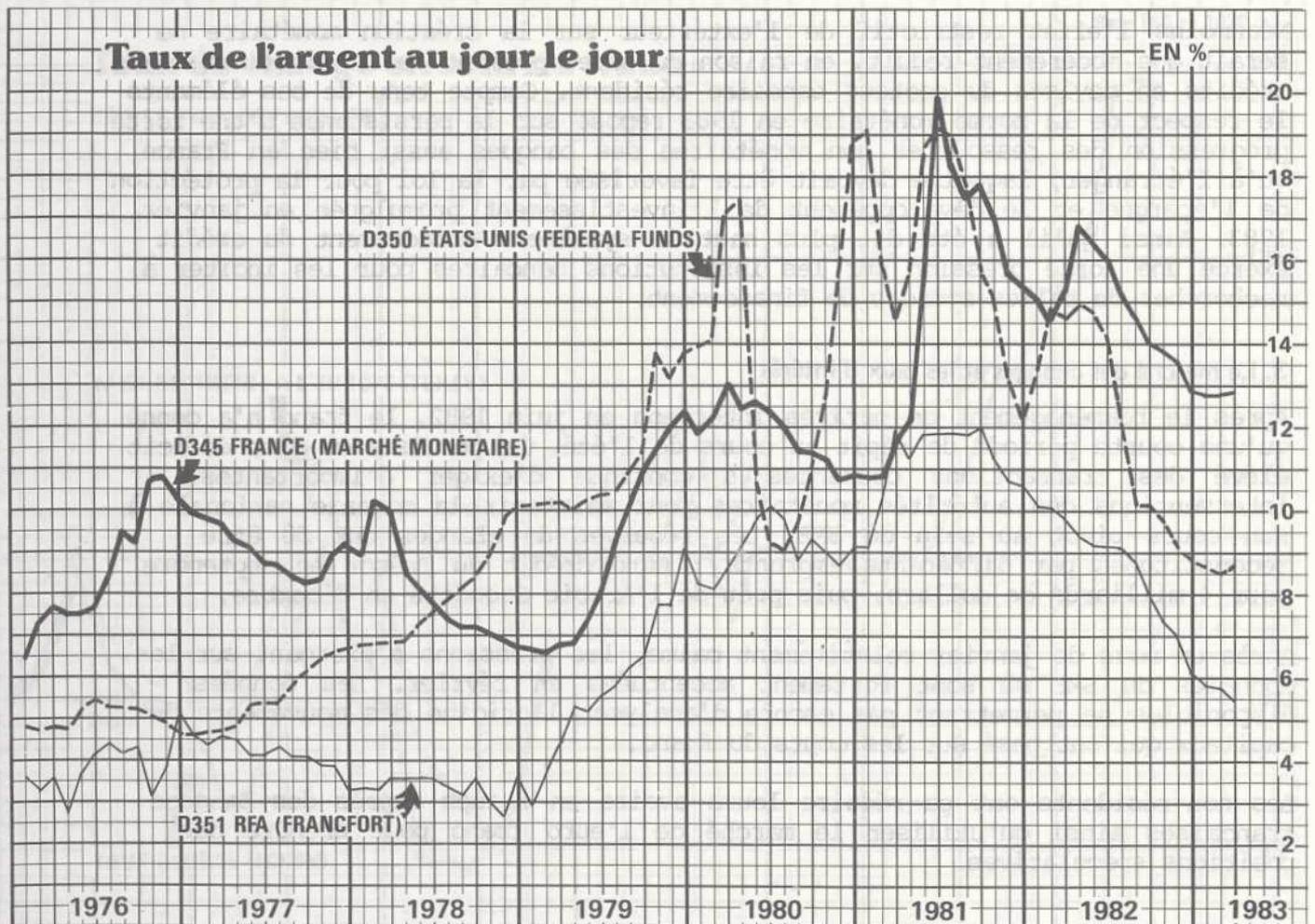
	1980	1981		1982				1983		
	déc.	juin	déc.	mars	juin	sept.	déc.	janv.	fév.	mars
Taux court (1)	10,9	19,9	15,5	15,7	16,0	14,1	12,9	12,7	12,8	12,8
Taux long (2)	12,1	17,2	17,1	16,8	16,9	16,4	15,7	15,2	15,1	14,9
Taux de base bancaire (3)	11,5	17,0	14,0	14,0	14,0	13,25	12,75	12,25	12,25	12,25

(1) Taux du marché monétaire au jour le jour contre effets privés

(2) Taux de rendement à l'émission des emprunts garantis par l'état

(3) Taux en vigueur en fin de mois.

TROIS SÉRIES CHOISIES DANS TENDANCES, cahier bleu, page 76. Les taux d'intérêt de l'argent placé à court terme en France et à l'étranger sont rapprochés directement ici sur un même graphique.



**Avoirs nets en or et devises en fin de mois au bilan de la Banque de France (milliards de francs) (1) (2).**

Sept. 81	Déc. 81	Mars 82	Juin 82	Sept. 82	Déc. 82
58,2	81,9	69,3	51,8	49,4	31,9

Source CNC

(1) Réserve de réévaluation des avoirs en or exclue

(2) Après inclusion des plus-values de réévaluation des réserves en devises soit :  
 Décembre 81 = 5,0 milliards  
 juillet 82 = 7,0 milliards.

Des opérations plus directement liées aux transactions commerciales ont également pu prendre place : accélération des règlements à l'importation, voire accélération des importations elles-mêmes. Au lendemain des élections allemandes les tensions se sont encore renforcées. Le lundi 7 mars, les autorités françaises qui défendaient le cours pivot contre deutsche mark depuis décembre 1982 laissaient brusquement tomber le franc à son plancher contre la monnaie allemande. Le taux de l'euro franc à un mois montait alors à 80%.

La limite autorisée de fluctuation étant atteinte la France pouvait compter sur le soutien automatique des autres banques centrales européennes ainsi que demander à bénéficier du mécanisme de financement à très court terme prévu dans les accords régissant le SME.

Le lundi 14 mars, après le deuxième tour des élections municipales, les autorités monétaires françaises expérimentaient un nouveau mode d'intervention. Plutôt que de se porter contrepartie des ventes de francs empruntés à découvert, elles se portaient elles-mêmes emprunteuses de francs sur l'euromarché avec pour conséquence de faire monter les taux à des niveaux inégalés dans le but de décourager le maintien des positions défavorables au franc.

C'est ainsi que le 14 mars le taux au jour le jour sur euromarché s'établissait à 4000% ce qui avait pour effet de déclencher des rachats de francs qui ramenaient la monnaie française à son cours pivot contre deutsche mark. Cette technique d'intervention exceptionnelle a limité l'hémorragie de réserves publiques du change et sans doute compromis la rentabilité de nombre d'opérations spéculatives.

Le réaménagement des parités a finalement été annoncé le 21 mars. Les cours pivots contre écus de quatre monnaies ont été réévalués : deutsche mark (+5,5%), Florin néerlandais (+3,5%), couronne danoise (+2,5%), franc belge (+1,5%), alors que les trois monnaies restantes faisaient l'objet d'un ajustement à la baisse : franc français et lire italienne (-2,5%), livre irlandaise (-3,5%).

**Cours de change en Francs (moyennes trimestrielles).**

	1980	1981	1982				1983
	IV	IV	I	II	III	IV	I
Dollar US ...	4,42	5,65	5,99	6,28	6,94	7,07	6,90
Deutsche mark.	2,31	2,52	2,56	2,64	2,80	2,83	2,86
Livre Sterling	10,54	10,65	11,06	11,17	11,98	11,71	10,55
Yen .....	2,10	2,52	2,57	2,57	2,69	2,74	2,93

Les parités des monnaies du SME avant et après le réajustement du 21 mars 1983 (cours en Francs).

	Du 14 juin 1982 au 20 mars 1983			A compter du 20 mars 1983		
	Plancher	cours pivot	plafond	plancher	cours pivot	plafond
Deutsche mark .....	2,7709	2,83396	2,8985	2,9985	3,06648	3,1363
Florin .....	2,5067	2,56380	2,6221	2,6610	2,72158	2,7835
1000 liras .....	4,6130	4,89818	5,2010	4,6130	4,89818	5,2010
Franc belge .....	0,14380	0,147072	0,15042	0,14970	0,153106	0,15659
Couronne .....	0,78535	0,803239	0,82150	0,82565	0,844432	0,86365
Livre irlandaise .....	9,3585	9,57129	9,7890	9,2625	9,47313	9,6885

L'effet sur le marché des changes a été un immédiat renversement des positions au sein de la bande commune de flottement : les monnaies allemande et néerlandaise sont passées du plafond au plancher, le franc français, la couronne, la livre irlandaise se sont inscrits à leur cours maximum alors que le franc belge se situait dans la zone médiane. La lire italienne profitant quant à elle de ses marges de fluctuation élargies s'est positionnée au dessus des monnaies à marge réduite.

Les mouvements opérés sur les parités des monnaies participant au SME ont coïncidé avec une remontée du dollar contre toute monnaie imputable à un regain de tension sur les taux américains reflétant l'incertitude des opérateurs sur les orientations de la politique suivie par la Réserve Fédérale.

En France la situation du marché des changes n'a eu que peu de répercussions sur la politique interne de taux. Les autorités monétaires n'ont pas cherché à inciter les non-résidents à conserver ou à accroître leurs avoirs en francs en relevant le taux du marché monétaire.

Tout au plus la lente décroissance des taux à court terme amorcée depuis le printemps 1982 a-t-elle été stoppée au premier trimestre 1983 alors qu'elle s'est accélérée en Allemagne.

Sur le marché obligataire en revanche la baisse des taux s'est poursuivie.

Taux d'intérêt à court terme (moyennes trimestrielles).

	1980	1981	1982				1983
	IV	IV	I	II	III	IV	I
France (1) ....	10,9	16,1	15,2	16,4	14,6	13,3	12,7
Etats-Unis (2).	15,9	13,6	14,2	14,5	11,0	9,3	8,6
R.F.A. (1) ...	9,0	10,9	10,0	9,2	8,6	6,9	5,7
Royaume-Uni (1)	14,2	13,4	13,4	12,6	10,6	9,6	10,8
Japon (3) ...	10,0	6,9	6,6	7,2	7,1	6,8	6,6

(Source O.C.D.E.)

(1) Taux au jour le jour sur le marché monétaire

(2) Taux des Federal Funds

(3) Taux de l'argent à vue sur le marché monétaire

opinions émises dans les réponses à l'enquête de conjoncture sur les résultats d'exploitation et se manifestent au sein même du secteur industriel nouvellement nationalisé : les entreprises publiques des secteurs d'intermédiaires présentent nettement plus de difficultés financières (surtout à travers le niveau de la marge brute d'autofinancement ou du bénéfice net) que leurs homologues produisant des biens d'équipement

### III. COÛTS ET PRIX

En 1983, les prix continueront à évoluer "sous contrainte" : des accords de différents types ont été conclus entre les entreprises et les pouvoirs publics, comportant des normes de progression sur l'ensemble de l'année 1983. Le gouvernement a rappelé récemment sa volonté que soient appliqués rigoureusement ces accords, qui retiennent fréquemment des objectifs de progression compris entre 6 et 8 % sur l'année (en glissement) pour les différents types d'entreprises intéressées : producteurs industriels, prestataires de services aux entreprises et aux ménages, grossistes et détaillants.

#### 1. Coûts et prix dans l'industrie manufacturière

Le second semestre 1982 avait interrompu un mouvement de reconstitution des marges des entreprises, qui s'était manifesté de la mi-1981 à la mi-1982 et relevait d'un double mouvement de ralentissement du prix des consommations intermédiaires et de rattrapage des coûts unitaires par les prix. Au second semestre 1982 par contre le blocage des prix n'a pas permis aux industriels de répercuter les hausses sensibles des coûts unitaires consécutives à une productivité amoindrie. Au total, ces mouvements de sens inverse enregistrés depuis la mi-1981 n'ont guère changé le rapport des coûts aux prix tel que les entreprises industrielles l'ont hérité de la phase de détérioration de leurs marges bénéficiaires du printemps 1980 à la mi-1981.

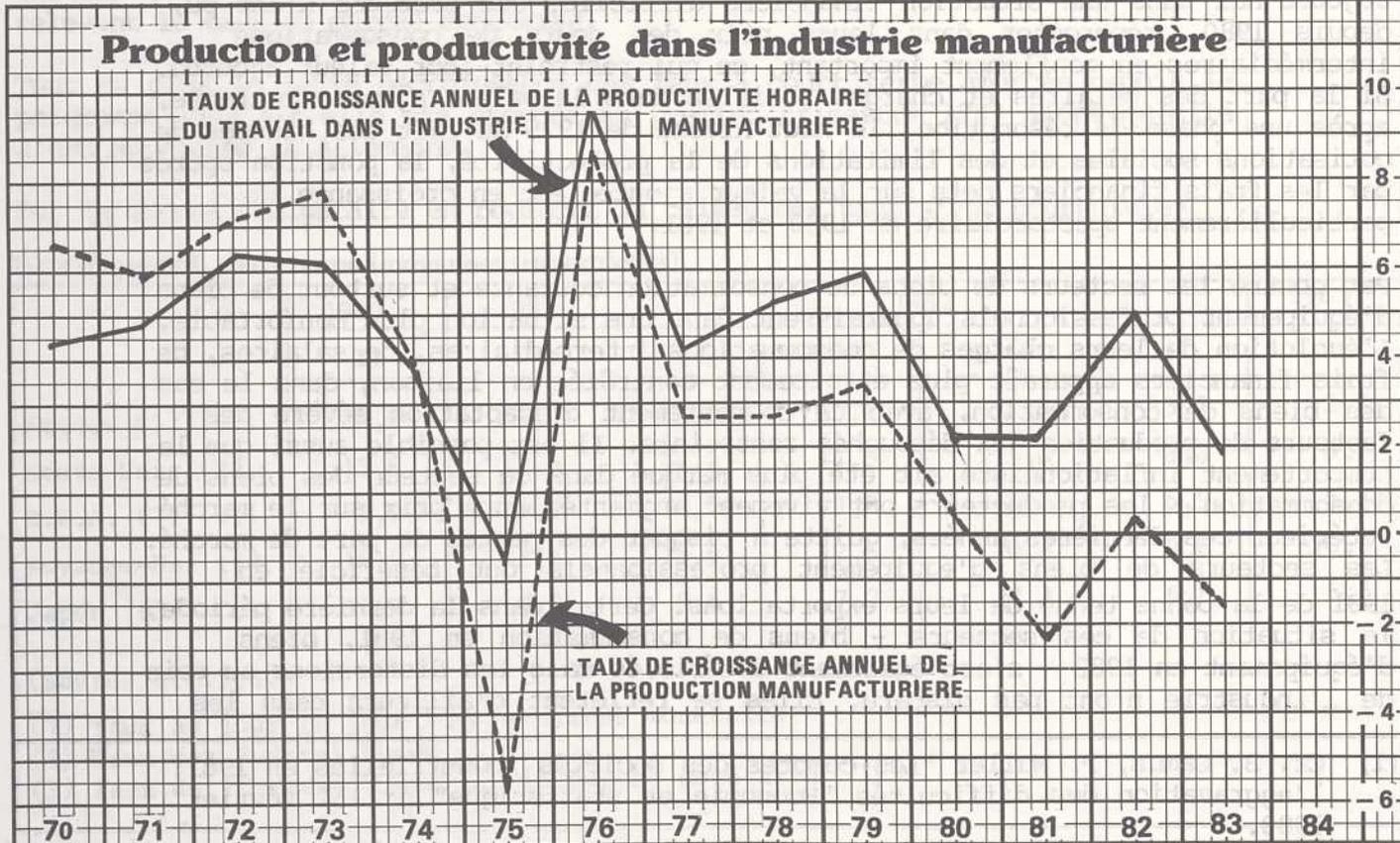
Cette appréciation globale recouvre néanmoins des distorsions au sein de l'industrie et donc des tensions en termes de prix relatifs. Les comptes de secteurs construits à partir des sources fiscales permettent de les saisir, d'autant qu'ils fournissent désormais des données pour les années récentes (1) : les secteurs de biens intermédiaires et de l'automobile apparaissent aujourd'hui dans une situation financière difficile. Ces secteurs n'ont pu, depuis 1980, répercuter dans leurs prix des coûts de consommations intermédiaires en gonflement important, ce qui restreint leur valeur ajoutée. Si la part des salaires et charges sociales dans la valeur ajoutée retrouve, après une phase de résorption, le haut niveau de 1975 du fait des hausses de cotisations sociales et des limitations de la productivité, la ponction opérée par les frais financiers nets sur la valeur ajoutée est en croissance particulièrement spectaculaire en 1980 et 1981.

Par contre les secteurs de biens de consommation courante et surtout de biens d'équipement professionnels apparaissent dans une situation plus confortable. L'évolution de leurs charges de consommations intermédiaires, de salaires, de frais financiers apparaît plus étroitement contrôlée en liaison, dans le cas des biens de consommation, avec un comportement d'adaptation sévère des facteurs de production aux débouchés restreints. Il est possible aussi que le comportement inflationniste ait été plus marqué dans ce secteur des biens de consommation : les producteurs ont vivement augmenté leurs prix sur le marché intérieur ces dernières années, quitte à risquer des pertes de part de marché. Les secteurs de biens d'équipement professionnels ont bénéficié en 1981 de la bonne tenue de leurs exportations. Certes dans la dernière période, la situation de ces secteurs - biens de consommation en 1981, biens d'équipement en 1982 - s'est également détériorée mais les distorsions au sein de l'industrie n'ont pas disparu. Elles se reflètent d'ailleurs dans les

(1) Cf. B. Camus, P. Muller "Les comptes des sociétés industrielles en 1981: l'aggravation des difficultés" "Economie et statistique" n° 152 février 1983.

	Du 14 juin 1982 au 30 mars 1983	A compter du 20 mars 1983
1. Coût de revient des produits manufacturés	3 685,7	3 673,0
Coût de revient des produits manufacturés	5 217,9	5 242,0
Coût de revient des produits manufacturés	5 215,0	5 228,0
Coût de revient des produits manufacturés	5 215,0	5 228,0

Le second semestre 1982 avait interrompu un mouvement de reconquête des marges des entreprises, qui avait commencé en 1981 et se poursuivait en 1982. L'arrêt d'un certain mouvement de renouveau des prix des consommateurs intermédiaires et de l'atténuation des coûts unitaires ont les prix au consommateur sembleront plus faibles que les prix des entreprises. Les entreprises ont pu récupérer les faibles marges des coûts unitaires conservés à un niveau élevé de productivité. Au total, les mouvements de sens inverse entreprises depuis la mi-1981 n'ont guère changé le rapport des coûts au prix tel que les entreprises industrielles l'ont hérité de la phase de détérioration de leurs marges dans les années 1970 à la mi-1981. Les entreprises ont pu récupérer les marges dans les années 1970 à la mi-1981. Les entreprises ont pu récupérer les marges dans les années 1970 à la mi-1981. Les entreprises ont pu récupérer les marges dans les années 1970 à la mi-1981.



opinions émises dans les réponses à l'enquête de conjoncture sur les résultats d'exploitation et se manifestent au sein même du secteur industriel nouvellement nationalisé : les entreprises publiques des secteurs de biens intermédiaires présentent nettement plus de difficultés financières (appréciées à travers le niveau de la marge brute d'autofinancement ou du bénéfice net) que leurs homologues produisant des biens d'équipement professionnels (1).

Compte-tenu de l'évolution envisageable des coûts, l'actuel contrôle des prix contribuera probablement à maintenir ces inégalités de situation. Les tensions subsisteront donc et leur localisation - dans les secteurs de biens intermédiaires notamment, donc en amont des autres branches - sera peu modifiée.

#### Prix et coûts dans l'industrie manufacturière

	1981/	1982				1982/	1983				1983/
	1980	1	2	3	4	1981	1*	2*	3*	4*	1982*
1. Prix des consommations intermédiaires	11,4	2,3	2,0	2,0	1,3	10,2	2,1	1,6	1,4	1,6	7,2
2. Coût salarial unitaire (=3-4) ....	13,2	3,3	1,2	2,5	0,1	9,9	3,5	1,4	1,9	2,3	7,9
3. Taux de salaire horaire .....	15,8	4,4	3,6	1,4	2,0	15,2	3,3	2,2	2,0	2,0	9,9
4. Productivité .....	2,3	1,1	2,4	-1,1	1,9	4,9	-0,1	0,7	0,1	-0,2	1,8
5. Coût d'exploitation unitaire (hors cotisations sociales) ..	12,3	2,6	1,6	2,2	0,9	10,1	2,7	1,7	1,7	2,0	7,7
6. Prix de production .	10,8	3,4	2,4	0,6	1,5	11,0	2,5	1,9	1,5	1,9	7,3
* prévision.											

Le tableau présente l'évolution envisagée des coûts et prix dans l'industrie manufacturière. Au premier semestre 1983, l'évolution des coûts unitaires devrait rester modérée dans l'industrie (+ 4,4% sur le semestre), tout en laissant peu de marge de manoeuvre aux entreprises par rapport aux normes de prix :

. Le taux de salaire horaire après avoir enregistré une hausse sensible au premier trimestre (+ 3,3 en moyenne trimestrielle) revient dans le rythme attendu au second (+ 2,2%). La hausse du premier trimestre s'explique par deux éléments : l'impact des rattrapages de sortie de blocage ; les compensations partielles de nouvelles réductions de la durée du travail (une demi-heure compensée à 70% dans la métallurgie (2) en janvier ; une heure compensée à 66% en février dans la chimie). Au cours du second semestre, et au vu de l'état actuel des perspectives salariales, le rythme de hausse du salaire horaire devrait rester légèrement supérieur au rythme annuel normatif de 8%, du fait des répercussions des hausses attendues du SMIC.

. La productivité horaire du travail dans l'industrie s'était fortement accrue en 1982 (+ 4,9% en moyenne annuelle), en raison des gains de productivité suscités par le passage à la semaine de 39 heures. La hausse de la

(1) cf chiffres publiés par l'observatoire du secteur public.

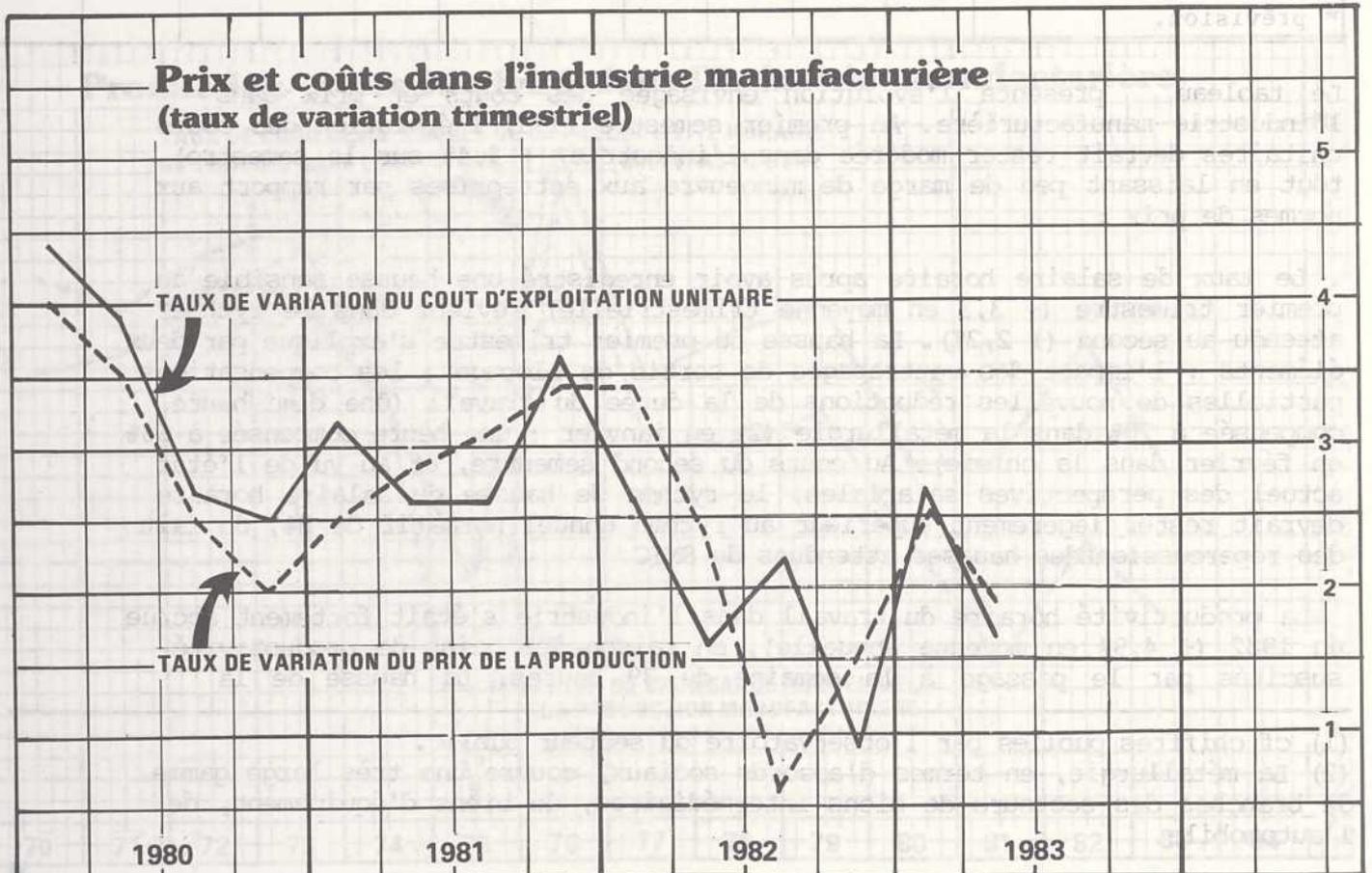
(2) La métallurgie, en termes d'accords sociaux, couvre une très large gamme de branches des secteurs de biens intermédiaires, de biens d'équipement, de l'automobile.

opinions émises dans les réponses à l'enquête de conjoncture aux résultats d'exploitation et se manifestent au sein même du secteur industriel nouvellement nationalisés : les entreprises publiques des secteurs de biens intermédiaires présentent nettement plus de difficultés financières (appreciées à travers le niveau de la marge brute d'autofinancement ou du bénéfice net) que leurs homologues produisant des biens d'équipement professionnels (1).

Compte-tenu de l'évolution envisageable des coûts, l'actuel contrôle des prix continuera probablement à maintenir ces inégalités de situation. Les tensions subsisteront donc et leur localisation - dans les secteurs de biens intermédiaires notamment, donc en amont des autres branches - sera peu modifiée.

Prix et coûts dans l'industrie manufacturière

1983 1982	1982			1981			1980 1981	
	4	3	2	4	3	2		
7,2	1,6	1,4	1,6	10,2	2,0	1,3	11,4	1. Prix des consommations intermédiaires
7,9	2,3	1,9	1,4	9,9	2,2	0,1	10,2	2. Coût salarial unitaire (=3-4)
9,9	2,0	2,0	2,2	12,2	3,3	2,2	12,8	3. Taux de salaire horaire
1,8	-0,2	0,1	0,7	4,9	-0,1	0,7	2,3	4. Productivité
2,7	2,0	1,7	1,7	10,1	2,7	1,7	12,3	5. Coût d'exploitation unitaire (hors cotisations sociales)
2,3	1,9	1,3	1,9	11,0	2,2	1,9	10,8	6. Prix de production



productivité devrait retrouver au premier semestre 1983 un rythme tendanciel, bien qu'elle puisse bénéficier de nouvelles mesures localisées de réduction, d'autant mieux absorbées par des gains de productivité qu'elles étaient cette fois-ci bien anticipées. Ce rythme tendanciel de la productivité doit s'apprécier en fonction des tendances de la production. Depuis 1976, la hausse de la productivité du travail est devenue plus forte que celle de la production (cf graphique ), à la différence des années antérieures, et cet écart est devenu plus important depuis le début des années 1980 avec le nouveau ralentissement de la croissance de la production : le ralentissement de la croissance de la productivité du travail, bien réel depuis dix ans, est tendanciellement nettement moins prononcé que celui de la production. Cet écart tendanciel, aggravé transitoirement en 1982 par le passage à 39 heures, se maintiendrait en 1983. La productivité croîtrait de

0,6% au premier semestre, ce qui, associé à une baisse limitée de la production (-1,1% sur le semestre), correspond, compte-tenu du mouvement de la durée du travail, à une baisse des effectifs industriels de l'ordre de 0,6% par trimestre. La baisse se ralentit par rapport aux forts taux enregistrés au second semestre 1982 mais reste sensible. Au second semestre, le rythme de baisse des effectifs devrait rester analogue mais le rythme de croissance de la productivité devrait se tasser en raison de l'effet défavorable du cycle de productivité à attendre d'une baisse de production un peu plus prononcée qu'au premier semestre.

Au total, le coût salarial unitaire devrait augmenter de 4,9% sur le premier semestre avec un second trimestre plus faible que le premier. La tendance du second semestre devrait être de l'ordre de 8 % l'an.

. Le prix des consommations intermédiaires est influencé par de multiples éléments qui jouent de façon contradictoire : au premier trimestre, le léger retrait du dollar contrecarre en partie l'effet de la hausse des matières premières importées mais ce n'est plus le cas au second où le réajustement monétaire au sein du SME s'accompagne d'une remontée du dollar par rapport au Franc ; par contre, ce même second trimestre, les entreprises commencent à bénéficier de la baisse du prix de l'énergie importée que ne compense qu'en partie la nouvelle remontée du dollar. Compte-tenu des délais, c'est cependant à partir de l'été que se fera sentir surtout l'effet de cette baisse.

Par ailleurs, il semble que le rythme de hausse des consommations intermédiaires élaborées, produites à l'étranger comme en France, doive rester modéré : la poursuite de la désinflation internationale, les attitudes concurrentielles au sein d'une reprise en déséquilibre puisque certains marchés continuent à se contracter, les normes de prix en France vont dans ce sens-là. Au total la hausse du prix des consommations intermédiaires devrait rester limitée (+3,7% sur le semestre), malgré l'impact défavorable du réaménagement monétaire au second trimestre. Elle devrait être encore plus modérée au second semestre.

La hausse des prix de production (+ 4,4% sur le premier semestre) serait donc identique à celle des coûts unitaires dans la première moitié de l'année. Des hausses notables ont été enregistrées dans les mois suivant la sortie du blocage, expliquant la hausse de 2,5% du premier trimestre, mais le deuxième trimestre verrait le retour dans la norme attendue : c'est ce qu'indiquent les prévisions de prix des entreprises industrielles, au demeurant explicables par l'intensité de la pression concurrentielle et la rigueur annoncée par les pouvoirs publics. Au deuxième semestre, le rythme de hausse des prix serait compatible avec la norme et à peu près parallèle à celui des coûts unitaires d'exploitation. Le glissement sur l'année pourrait néanmoins dépasser quelque peu l'objectif de 8%, du fait de la hausse notable enregistrée en début d'année

Prix et coûts pour l'ensemble des entreprises

	1981	1982				1982/ 1981	1983				1983/ 1982
		1	2	3	4		1*	2*	3*	4*	
Prix de produc- tion .....	12,5	3,0	2,4	1,3	2,0	11,6	2,5	2,1	1,7	1,8	8,4
Coût unitaire total .....	13,4	2,4	2,0	2,6	2,3	11,0	1,7	1,5	1,9	2,1	8,0
Consommations intermédiaires.	13,2	1,9	1,9	2,2	1,8	10,3	1,8	1,1	1,5	1,8	6,9
Frais finan- ciers .....	24,6	4,7	3,3	3,2	1,0	16,0	1,0	0,0	1,0	0,0	4,8
Impôts sur production ...	9,2	-8,9	8,8	2,7	17,5	14,4	-6,7	4,0	5,4	7,3	16,9
Coût salarial .	13,0	4,6	1,1	3,1	1,4	11,4	2,9	2,1	2,0	1,8	9,0
1 salaire horaire (+) ..	14,8	5,0	3,5	1,3	2,2	15,6	3,3	2,3	2,2	2,0	10,2
2 productivité (-) .....	1,4	1,0	1,9	-0,7	1,2	4,4	-0,1	0,5	0,3	0,0	1,4
3 Cotisations sociales emplo- yeurs (+) ....	- 0,1	0,7	-0,5	1,2	0,4	0,6	-0,6	0,2	0,1	-0,2	0,3
1-2+3 Coût salarial unitaire .....	13,0	4,6	1,1	3,1	1,4	11,4	2,9	2,1	2,0	1,8	9,0
* prévision.											

Les entreprises industrielles semblent donc pouvoir maintenir l'état de leurs marges bénéficiaires sur l'année 1983 - en termes réels - et même l'améliorer dans la première moitié de l'année. Mais cela se fait au prix de tensions fortes : le retour à une baisse tendancielle des effectifs industriels supérieure à 2% en rythme annuel ; un mouvement des prix de production tendant à dépasser quelque peu la limite supérieure de la fourchette dans laquelle s'inscrivent les accords conclus (6 à 8%) et qui reste donc bien supérieur à celui de nos principaux concurrents.

#### Prix à la production par branche.

	1981/ 1980	82.1	82.2	82.3	82.4	1982/ 1981	83.1*	83.2*
Industrie manufacturière ....	10,8	3,4	2,4	0,6	1,5	11,0	2,5	1,9
Biens intermédiaires .....	10,7	3,5	2,2	0,4	1,0	11,3	2,3	2,0
Équipement professionnel ....	10,7	4,2	2,4	0,7	1,3	11,0	2,6	2,0
Automobile .....	12,1	2,5	2,8	0,7	2,7	11,0	2,0	1,5
Biens de consommation .....	11,2	3,3	2,4	0,9	1,4	11,1	3,0	2,0
Équipement ménager .....	5,8	3,0	1,6	0,2	1,7	8,2	3,0	2,2
* prévision								

Sectoriellement, le mouvement prévisible des coûts et prix devrait maintenir les distorsions existantes. Les secteurs de biens intermédiaires ne maintiendront en termes réels leurs marges bénéficiaires que par un ajustement plus rapide que la moyenne de leurs effectifs à la baisse (de l'ordre de 0,8% par trimestre au premier semestre), compte-tenu de hausses de prix très modérées dès le début de l'année.

L'automobile souffre de pertes de productivité, consécutives aux mouvements sociaux, en début d'année. Par contre l'équilibre des coûts et prix est maintenu plus aisément dans les secteurs de biens d'équipement et de biens de consommation. Dans les secteurs de biens de consommation, l'ajustement à la hausse des prix à la production après la période de blocage paraît assez vif (+ 3% au premier trimestre). Le second semestre pourrait cependant apporter des difficultés nouvelles pour ce secteur du fait des restrictions de consommation.

#### 2. Les prix à la consommation

La politique de fixation contractuelle des prix par voie d'accords de régulation et d'engagements de lutte contre l'inflation est poursuivie. Pour la plupart des produits ou services du secteur privé, la hausse programmée pour l'année est de 7 à 8%, applicable en deux étapes. Compte-tenu de la réaffirmation récente par les pouvoirs publics de la rigueur des contrôles, le respect des accords a été pris pour hypothèse en règle générale. Certains dérapages pourraient cependant être observés dans les services privés et l'habillement.

Dans le secteur alimentaire, la sortie du blocage s'est opérée sans accélération marquée. De novembre à février, les prix n'ont progressé que de 0,75% par mois en moyenne. Les prix des produits des industries agro-alimentaires sont soumis à des engagements de lutte contre l'inflation. Par contre les prix des produits d'origine importée varient selon les cours. Les prix des autres produits bénéficiaient depuis l'automne dernier de conditions de marché nettement plus favorables. De ce fait, les fruits et légumes frais, les viandes, les vins connaissent une décélération très nette

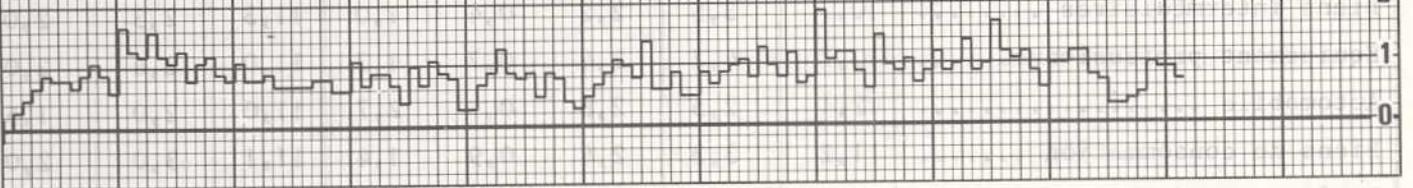
Les entreprises industrielles semblent donc pouvoir maintenir l'état de leurs marges bénéficiaires au 1<sup>er</sup> trimestre 1983 - en termes réels - et même l'améliorer dans la première moitié de l'année. Mais cela se fait au prix de tensions fortes : le retour à une balance commerciale des effectifs industriels supérieure à 2% en rythme annuel ; un mouvement des prix de production tendant à dépasser quelque peu la limite supérieure de la fourchette dans laquelle s'inscrivent les accords conclus (6 à 8%) et qui reste donc bien supérieur à celui de nos principaux concurrents.

## Variation des prix à la consommation

\* S: INSEE, SCV/D: 25  
 ☆ Taux mensuel en %/BRUTS

### 1 Ensemble des 295 postes

D202 (INDICE EN A 126 ■ 7)



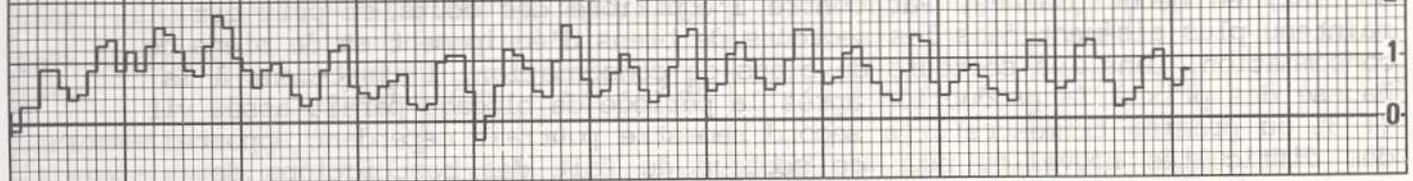
### 2 Alimentation

D203



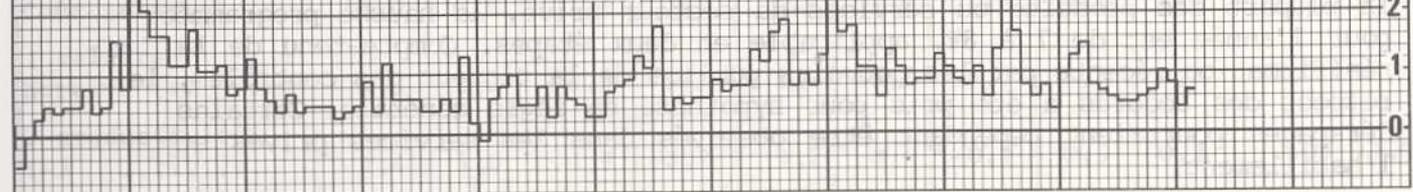
### 3 Habillement et textiles

D204



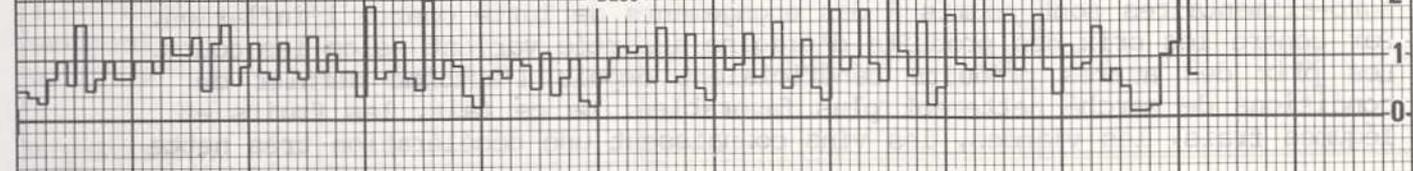
### 4 Autres produits manufacturés

D205



### 5 Services

D206



de leurs prix. Les seules hausses importantes en début d'année 1983 concernent les produits de la pêche, le café, les produits laitiers (suppression du beurre à prix réduit notamment).

Une certaine accélération des prix alimentaires est prévue à partir d'avril en raison, d'une part, de l'accroissement de la fiscalité sur les alcools (vignette) et, d'autre part, de la répercussion des majorations décidées à Luxembourg. Pour la campagne 1983-84, la commission propose une hausse modérée de 4,4% en unités de compte. Une majoration de 9,5% est donc vraisemblable pour les prix agricoles français sur la campagne à venir : cette majoration ajoutée à la hausse proposée par la commission des majorations supplémentaires consécutives à la dévaluation du franc vert autorisée par la CEE en octobre dernier et à la nouvelle dévaluation du franc de mars 1983. Les montants compensatoires très élevés apparaissent en effet difficilement supportables par l'agriculture française.

Aucune tension particulière n'est envisagée au second semestre sur les différents marchés agricoles : une légère reprise des productions de gros bovins et de porc est annoncée pour 1983. Les prix des vins n'augmenteront que grâce à des mesures de soutien des cours telles que la distillation. Les prix des fruits et légumes sont actuellement assez stables et tout changement de tendance serait amorti par le mode de calcul de l'indice.

Pour l'ensemble de l'année 1983, on s'attend donc dans ce secteur à la poursuite d'un rythme de hausse de l'ordre de 9,5 à 10 %, les mois d'avril-mai enregistrant une hausse plus vive.

Dans le secteur des produits industriels du secteur privé, une accélération modérée est intervenue à la sortie du blocage des prix (+ 0,75% par mois en moyenne depuis novembre). Mais l'encadrement contractuel des prix ainsi qu'une concurrence très vive ont permis de limiter la hausse des prix au détail. La diminution des marges commerciales en valeur relative de 1 à 2% (par rapport à celles pratiquées avant le 11 juin 1982) depuis le 1er janvier 1983 a pu jouer également dans le sens de la modération. Le dernier indice connu (1% en février) est cependant plus fort et témoigne de la répercussion de certains rattrapages intervenus à la production. Pour les prochains mois, une accélération du rythme de hausse est attendue. L'indice de prix des grands acheteurs s'accroît vivement de décembre à février (notamment dans le textile), répercutant les hausses vives enregistrées à la production dans les secteurs de biens de consommation. Pour l'ensemble du premier semestre, une hausse des prix de 10,5% en termes annuels peut être attendue. Les mois allant de février à avril seraient les plus chargés (1 % par mois), en raison notamment de hausses à la mi-février dans l'automobile (2%) et la pharmacie (3,5%) et d'un risque de hausse soutenue dans le textile-habillement. Le rythme de progression se ralentirait au second semestre, revenant à proximité de la norme de 8% l'an.

Dans le secteur des services privés, les hausses de prix autorisés ont été appliquées sans délais dès le début de l'année. Les prix ont progressé de 1,3% par mois en moyenne de novembre à février. A partir de mars l'indice devrait connaître une évolution plus modérée. Malgré ce ralentissement, la hausse sur le semestre serait de 11,9% en rythme annuel. Elle ne se ralentirait que modérément au second semestre. La dérive du prix relatif des services privés reste donc une tendance vigoureuse.

Les tarifs de la santé auront augmenté de 9,2% sur les quatre premiers mois de l'année mais ne seront plus modifiés ensuite. L'indice des loyers augmentera exceptionnellement en février et mars pour tenir compte de la hausse des loyers HLM. A partir d'avril, la décélération de l'augmentation de l'indice du coût de la construction favorisera une moindre croissance de l'indice des loyers.

Une vague de hausses de tarifs publics intervient début avril (+ 8% sur l'électricité et le gaz, la SNCF-grandes lignes, le téléphone). De nouvelles hausses concernant les services publics pourraient intervenir dans le restant de l'année. D'autre part, l'impact de la baisse du prix du pétrole sur les prix intérieurs de l'essence et du fuel domestique sera annulé à partir d'avril par la création d'une taxe parafiscale adéquate, qui devrait être ensuite modulée sur le dollar de façon à stabiliser complètement le prix de ces produits. La hausse de la TIPP se superposera à cette stabilisation en mai.

Sur le premier semestre, la hausse des tarifs publics reste cependant limitée (+ 3%) du fait des baisses enregistrées au premier trimestre (impact de la baisse du prix du pétrole). Leur hausse s'accélère au deuxième trimestre en raison de la concentration de hausses au mois d'avril et de l'annulation de l'impact de la baisse du prix du pétrole.

Au total, la hausse des prix de détail pourrait atteindre 5 % sur le semestre, manifestant une tendance au regain des tensions inflationnistes. Un ralentissement devrait intervenir au second semestre mais il serait insuffisant pour que soit respectée la norme initiale de 8% en glissement. L'importance de ce ralentissement dépend cependant des éventuels infléchissements de la politique économique.

#### Indice des prix à la consommation.

##### Evolutions semestrielles des principaux groupes.

	1° sem. 1982	2° sem. 1982	1° sem.* 1983
Alimentation .....	6,5	2,5	5,2
Produits industriels secteur privé .....	5,3	2,7	5,1
Services secteur privé ...	7,0	3,7	5,8
Tarifs publics .....	7,5	6,8	3,0
Loyers-eau .....	5,5	2,5	6,0
Santé .....	1,5	3,5	9,2
ENSEMBLE .....	6,0	3,4	5,1
* prévision			